

Resp 28369 - 1-3

15 Mai - 1790 - 2378 - 17/18

# A D R E S S E

DE LA LÉGION PATRIOTIQUE

DE LA DALBADE

DE TOULOUSE,

*A U X différentes Légions patriotiques  
des Villes, Bourgs & Villages du  
Département de la Haute-Garonne.*

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

DEPARTMENT OF THE HISTORY OF ARTS AND ARCHITECTURE

RECORDS OF THE DEPARTMENT

1900-1901

OFFICE OF THE DEPARTMENT

CHICAGO, ILLINOIS

---

# DÉLIBÉRATION

## DE LA LÉGION PATRIOTIQUE

### DE LA DALBADE.

Du 15 Mai 1790.

**L'**AN mil sept cent quatre-vingt-dix, & le quinzième jour du mois de Mai, la Légion de la Dalbade, dûment convoquée & assemblée selon les formes ordinaires, sous la présidence de M. de LAGLASIERE, Lieutenant-Colonel. Délibérant sur la proposition faite d'une confédération entre toutes les Légions patriotiques du département de la Haute-Garonne, l'a pleinement adoptée; & en conséquence il a été arrêté qu'il sera fait une Adresse aux Milices patriotiques de toutes les Villes, Bourgs & Villages dudit département, pour les inviter à la confédération proposée; laquelle Adresse sera d'abord présentée à MM. les Officiers Municipaux, pour qu'ils daignent la peser dans leur sagesse, & l'envoyer, s'ils l'agrément, à toutes les Municipalités du département, avec prière de la communiquer à leurs Légions respectives.

Ensuite, ayant été procédé par la voie du scrutin à la nomination des quatre Commissaires chargés de rédiger ladite Adresse, MM. Mouysset, Loubet,

Bernard & Mailhe , ont réuni la très-grande majorité des suffrages.

La Légion assemblée de nouveau le 27 du même mois , les Commissaires rédacteurs ont fait lecture de ladite Adresse , qui a été unanimement acceptée & applaudie.

Après quoi , la Commission renforcée de l'Etat-Major & des Capitaines de chaque Compagnie , s'est transportée à la Maison commune pour communiquer ladite Adresse à MM. les Officiers Municipaux qui , toujours fidèles au patriotisme dont ils n'ont cessé de donner les preuves les plus éclatantes , depuis le premier moment de leur installation , ont acquis de nouveaux droits à la reconnaissance particulière de la Légion , par la manière dont ils ont accueilli ses Commissaires , agréé son Adresse , & promis d'employer leur zèle pour le succès de la fédération.

Il a été de plus arrêté que la présente Délibération , ainsi que l'Adresse , sera communiquée aux différentes Légions de Toulouse.

Collationné sur l'original.

VILLARS , Secrétaire , *signé.*

---

---

# A D R E S S E

## DE LA LÉGIION PATRIOTIQUE DE LA DALBADE DE TOULOUSE,

*AUX différentes Légions patriotiques  
des Villes, Bourgs & Villages du  
Département de la Haute-Garonne.*

**A**MIS ET CAMARADES,

Vous connaissez le pacte fédératif qui vient d'être juré sous les murs de Rochefort. Vous savez que plusieurs autres Cités & Contrées de l'Empire ont offert le même spectacle à l'admiration des bons Citoyens : si nous n'avons pas eu la gloire de donner un si bel exemple, ayons dumoins celle de ne pas être les derniers à le suivre. Resserrons, par une confédération particulière, les liens qui nous unissent déjà sous tant de rapports. Armés pour la défense de la Constitution, jurons que no-

tre dernier soupir sera pour elle; jurons d'employer de concert toutes nos facultés morales & physiques à briser les efforts que l'on fait pour la renverser.

Ne croyez pas ceux qui vous diront que ces alliances militaires sont des innovations dangereuses; n'en trouvons-nous pas le modèle dans l'institution même des sociétés, époque heureuse où chaque corps social n'étoit qu'une armée de Cultivateurs, toujours prête à repousser les tentatives de l'ambition ou du brigandage? L'histoire ne nous en fournit-elle pas un exemple domestique? La France n'était-elle pas anciennement divisée en cantons liés chacun par une fédération isolée, & entre eux par une fédération nationale, qui garantissait respectivement leur liberté? Voilà comment les Gaulois étaient la terreur de Rome dans le temps que Rome faisait trembler le reste de l'univers. Si nos pères avoient su se maintenir dans cette union fraternellement politique, jamais leur tour ne seroit arrivé d'être subjugués par l'ennemie commune des Nations; jamais leurs ames fières, indépendantes comme la nature, ne se feraient pliées à cette habitude d'obéir, qui les rendit complices de leur propre avilissement; jamais ils n'auraient courbé leur dos sous la verge de la féodalité; jamais ils n'auraient cessé d'être hommes.

Qu'étions-nous il y a quelques instans, & que sommes-nous aujourd'hui? Lisons cette prodigieuse

gieuse différence dans le livre de notre régénération. Le monstrueux système d'où naquit le privilège de s'élever au-dessus de ses égaux, d'opprimer le peuple, de s'approprier ce qu'il y avoit de plus pur dans le fruit de ses sueurs, détruit & dans ses fondemens, & dans toutes ses branches; cette honteuse distinction d'ordres, où le plus nombreux, le plus utile ne se trouvoit compris que pour relever l'éclat des deux premiers, radicalement abolie; la qualité d'homme rétablie dans toute sa dignité originelle; les Citoyens réintégrés dans tous les droits qui dérivent de la nature & du contrat social; celui que les institutions les plus absurdes condamnaient à vivre dans une irrévocable obscurité, pouvant désormais s'élever aux premières places de l'Etat par la seule force des talens & des vertus; les pouvoirs distincts & séparés par des lignes stables, qui ne leur permettront plus de se croiser ou de s'embarrasser dans leurs mouvemens; le Trône réduit à l'heureuse impuissance de faire du mal, & environné de toute l'autorité nécessaire pour faire du bien; ce Trône occupé par la raison & la vertu réunies dans l'ame d'un Prince adoré qui a mérité le plus beau des titres, un titre qu'aucun Roi n'avoit eu la gloire d'ambitionner avant lui, le titre de *Restaurateur de la liberté*; l'invisible gouffre, où alloit se perdre toute la substance publique, découvert & fermé; les biens immenses qu'une

aveugle piété avoit consacré à une stagnation dévorante , rendus à la circulation ; l'agriculture affranchie d'un impôt qui desséchait depuis mille ans cette première source de la prospérité nationale ; le commerce dégagé des entraves qui arrêtaient à chaque pas sa marche & ses progrès ; les chaînes & les gibets dont s'entourait le génie fiscal , disparus avec lui ; tous les arts , tous les métiers jouissant d'une considération relative à leur utilité ; la perspective d'un code simple à la place de cette multiplicité de formes & de circuits judiciaires qui étouffaient la Justice ; le ténébreux appareil de la procédure criminelle , qui fit tant de fois égorger l'innocence , épuré par l'instruction publique ; par-tout l'humanité substituée à l'oppression , la raison aux préjugés , la réalité à l'illusion , l'amour de la Patrie à l'égoïsme , la simplicité des mœurs aux passions qui flétrissaient toutes les ames :

Voilà les principaux points de cette Constitution sainte qui s'élève majestueusement sur les ruines des abus qui travaillaient l'espèce humaine. Et nous hésiterions à nous liguier , à jurer ensemble , devant l'Eternel , de mourir mille fois plutôt que de laisser renverser un si bel ouvrage ! Ah ! si un tel serment nous épouvante , reprenons nos chaînes ; nous ne méritons pas d'être libres & heureux.

La Religion , vous dira-t-on , est attaquée ; c'est

pour la défendre qu'il faut s'armer , & non pour soutenir une Loi qui la dégrade.

Croit-on donc parler à la génération du seizième siècle ? ne voyons-nous pas que les ennemis de la Constitution cachent leur propre cause sous le voile sacré de la cause du Ciel ? Tel est le vrai mobile de ces listes de protestations , où les attentats de l'intérêt personnel , qui voudrait se fauver à la faveur des dissensions civiles , se trouvent confondus avec les égaremens des cœurs faibles , dont on a réveillé le fanatisme ou surpris la crédulité.

Ouvrez les yeux , ames pusillanimes , & osez vous éclairer au flambeau de la raison. La Religion est attaquée ! Quoi , c'est attaquer la Religion que d'appeler indistinctement au titre de Citoyen tous ceux qui en remplissent les devoirs ! N'est-elle pas indifférente à la Religion cette maxime éternelle , qui veut que tout homme , quelle que soit son opinion en matière de culte , participe aux avantages de la société dont il partage les charges ? C'est attaquer la Religion que d'avoir fait le moyen d'extirper à jamais cette antipathie mortelle que la superstition avait inspirée aux Catholiques contre les non-Catholiques , & qui tant de fois a fait de la terre un théâtre d'exil , de perfidies , de proscriptions & de massacres ! N'est-ce pas , au contraire , remplir le vœu de cette Religion de paix , qui « ordonne à ses Disciples d'aimer tous les

» hommes, sans en excepter même leurs ennemis ;  
 » qui leur défend de persécuter ceux qui les haïssent,  
 » & de haïr ceux qui les persécutent ? »

La Religion est attaquée ! Lisez donc le plan de l'organisation Ecclésiastique. Mesures sagement prises pour rappeler les Ministres des Autels à la sublime simplicité de l'Eglise naissante ; plus de Bénéfice sans Office ; plus de Prêtres oisifs, ou occupés à dévorer le patrimoine des Prêtres laborieux ; plus de Congrégations qui, après avoir fait vœu de pauvreté, insultent par leur opulence à la misère publique ; des Evêques & des Curés selon la hiérarchie primitive, qui n'admettait que les Apôtres & leurs Disciples ; les premiers débarrassés de cette superfétation de richesses, qui souvent étouffait dans leurs âmes la sainteté de leur mission ; les seconds pourvus enfin d'une dotation qui les mette en état de soutenir la dignité de leur caractère ; les uns & les autres choisis par le peuple sur la seule recommandation de la capacité & des vertus éprouvées : non, les saints Pères ne procéderaient pas autrement, s'ils revenaient sur la terre pour réformer la maison du Seigneur !

Sachons donc repousser les pièges qu'on tend à notre imagination. Soyons vrais croyans, mais ne soyons plus crédules.

Quoi de plus propre, chers Camarades, à nous garantir des perfides insinuations qui nous assiègent, que la fédération à laquelle nous vous invitons ? Il

en résultera un faisceau de lumières , autour duquel les hommes faibles viendront éclairer leurs consciences , fortifier leurs esprits , agrandir leurs ames : il en résultera une masse de courage impénétrable à la force ouverte , si jamais on osait l'employer : il en résultera une harmonie qui , en déconcertant , en contenant les ennemis de la Révolution , sera la fauvegarde de la tranquillité publique. Ainsi s'évanouira toute idée de guerre intestine. La base de la Constitution deviendra de plus en plus inébranlable , & la félicité du peuple ne pourra désormais être altérée par aucun nuage. La félicité du peuple ! Voilà le mot qui doit tous nous rallier ! Voilà notre première Loi sociale ! Tout le reste lui est subordonné.

Méprisons donc les calomnies qu'on lance contre l'objet des fédérations ; & si quelqu'un avait la foiblesse de s'en effrayer , qu'il prête l'oreille aux applaudissemens que ces alliances patriotiques obtiennent dans l'Assemblée nationale , à mesure qu'elles se forment. N'y a-t-il pas même été déjà question d'un projet de confédération entre toutes les Légions du Royaume ? Projet sublime , dont l'exécution garantira l'éternité de la Constitution Française , & la rendra tôt ou tard commune à tous les peuples de la terre.

Les alliances partielles faciliteront & maintiendront la grande alliance de l'Empire ; il faut donc qu'on se hâte de les former : il faut que chaque

Département élève à la Patrie un Autel dont le culte ressortira immédiatement à celui du grand Autel de la Nation. C'est là que , de proche en proche, les Français iront réchauffer leur zèle pour le bien public, comme autrefois les Romains allaient aiguïser leur courage sur le marbre de l'Autel qu'ils avaient consacré à la Victoire. C'est là que se célébreront périodiquement des Fêtes civiques, où les Cantiques de la liberté seront mêlés aux louanges de l'Eternel; où les enfans apprendront à bégayer le mot de Patrie; où les jeunes gens acquerront ces vertus citoyennes, cette vigueur de l'ame qui fait tout faire & tout souffrir pour l'avantage social; où les vieillards reprendront des forces pour servir leur pays; où tous les âges formeront de concert une école de patriotisme, qui passera naturellement d'une génération à l'autre. Qui pourrait calculer tous les degrés de prospérité publique que promettent de pareilles institutions? Qui oserait sur-tout prétendre qu'elles ne soient pas nécessaires pour maintenir l'esprit national dans l'énergie qu'il a si merveilleusement déployée, & pour prévenir le retour de cette déplorable insouciance du bien public qu'un Ministre ambitieux ne manque jamais de tourner au profit du despotisme? L'amour de la Patrie est comme le feu sacré qui brûlait dans le temple de Vesta; il faut être attentif à l'alimenter sans relâche, afin que cette flamme protectrice de la liberté ne cesse pas un instant de veiller à sa conservation.

---

# EXTRAIT

*Des Registres de la Municipalité de  
Toulouse.*

Du 28 Mai 1790.

Pardevant Messieurs de RIGAUD, Pro-  
fesseur en Droit, Maire; BERTRAND,  
SABATIÉ, BABAR, ESQUIROL,  
VIGNOLES, BRAGOUSE, MARIE aîné,  
D'ADHEMAR, CAROL, BELLOMAYRE,  
SAINT-RAYMOND-SACARIN, GARY,  
MALPEL, CASTAING & BOUBÉE,  
Officiers Municipaux.

Présent & assistant M. DUPUY, Procureur de la commune.

**S**ONT entrés dans le petit Consistoire MM. les Commissaires de la Légion de la Dalbade, qui ont dit avoir été chargés par leur Légion de communiquer à la Municipalité une Adresse, dans laquelle toutes les Légions patriotiques du Département sont invitées à former une confédération civique, pour que la Municipalité daigne la peser

dans sa sagesse , & l'envoyer , si elle l'agrée , aux Municipalités dudit Département , & lesdits Commissaires ayant pris place autour du Bureau , M. MAILHE, l'un d'eux, a fait lecture de ladite Adresse.

Ladite lecture faite , le Bureau , après avoir témoigné sa satisfaction à MM. les Commissaires tant par rapport à l'objet de l'Adresse en soi , qu'à raison des principes qu'elle renferme , & de l'éloquente énergie avec laquelle ils sont développés , a DÉLIBÉRÉ ,

1°. Que la Municipalité se charge d'envoyer ladite Adresse , selon le vœu de la Légion , aux Municipalités du Département de la Haute-Garonne , espérant qu'elle les confirmera dans l'intention que la plupart , & le plus grand nombre d'entr'elles , ont déjà manifestée , de former un pacte fédératif avec la Municipalité de Toulouse.

2°. Qu'il sera remis un certain nombre d'exemplaires de ladite Adresse à M. le Général des Gardes Nationales de cette Ville , pour qu'il en fasse aussi l'envoi à MM. les Commandans de toutes les Légions du Département.

3°. Que la Municipalité se charge encore d'en-

voyer ladite Adresse aux principales Municipalités du Royaume , comme un gage non équivoque du zèle qui enflamme , & du patriotisme qui anime les Citoyens de cette Ville , & comme une preuve non suspecte de leur attachement inviolable au maintien de la nouvelle Constitution , avec prière auxdites Municipalités de la rendre publique par la voie de l'impression.

4°. Enfin , que la présente Délibération sera imprimée pour être annexée à ladite Adresse.

RIGAUD , Maire ; BERTRAND aîné ; SABATIER ,  
BABAR , ESQUIROL , VIGNOLES , BRAGOUSE ,  
MARIE aîné ; D'ADHEMAR , CAROL , BELLOMAYRE ,  
SAINT-RAYMOND-SACARIN , GARY , MALPEL ,  
CASTAING , BOUBÉE , Officiers Municipaux , signés  
au Registre.

Collationné , MICHELDIEULAFOY ,  
Secrétaire-Greffier.

---

A T O U L O U S E ,  
Chez D. DESCLASSAN , Maître-ès-Arts , Imprimeur  
de l'Académie Royale des Sciences.

les citoyens de cette Ville, de ce que nous avons  
non suffices de leur attachement à la  
autorité de la nouvelle Constitution, avec  
surtout Municipales de la tenue de  
la voie de l'impulsion.

4. Enfin, que la présente Déclaration  
imprimée pour être annexée à celle A  
RICAUD, MAINE; BARRAUD aîné; BARATIER;  
LABAR, ESCURROT, VIGORAS, ERASOURE;  
MARIE aîné; MARMERAN, CANO, BARRONNET;  
SAINT-RAYMOND SACRIN, CLAY, ALBERT;  
CASTANG, BOURG, OBICIN, MONTIGNON, JONC  
en Régie.

Collationné, MICHAEL GUYARD,  
Secrétaire Général.

A P O U L O U S E

Cher D. D'Armas, M. de la Ville, J. de la  
de la Ville de la Ville de la Ville

